



## Calcul des écarts de représentation Femmes/Hommes au sein des instances dirigeantes et des cadres dirigeants : des résultats encourageants !

Pour la seconde fois consécutive, l'Entraide Union a calculé les écarts de représentation entre les hommes et les femmes parmi les instances dirigeantes d'une part et les cadres dirigeants d'autre part.

Le but ? analyser la proportion de femmes et d'hommes dans les fonctions dirigeantes et promouvoir une plus grande égalité entre les femmes et les hommes qui occupent ces postes.

Les indicateurs obtenus sont très encourageants puisque sur l'année 2022, l'association compte :

- **64%** de femmes et **36%** d'hommes parmi ses cadres dirigeants ;
- **28,1 %** de femmes et **71,9%** d'hommes parmi les instances dirigeantes.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2026, la proportion de représentants de chaque sexe devra atteindre au moins 30%. Autrement dit, l'association satisfait d'ores et déjà les objectifs fixés par la loi pour les cadres dirigeants et pour la proportion d'hommes au sein des instances dirigeantes. Concernant la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes, bien que l'objectif ne soit pas atteint en 2022, l'association s'en rapproche sensiblement. L'association s'engage ainsi à garantir une représentation la plus équilibrée possible parmi ses cadres dirigeants et ses instances dirigeantes.

